Bulletin Municipal d'Informations

FÉVRIER 2008

N° 2

HETTANGE-GRANDE Sentch

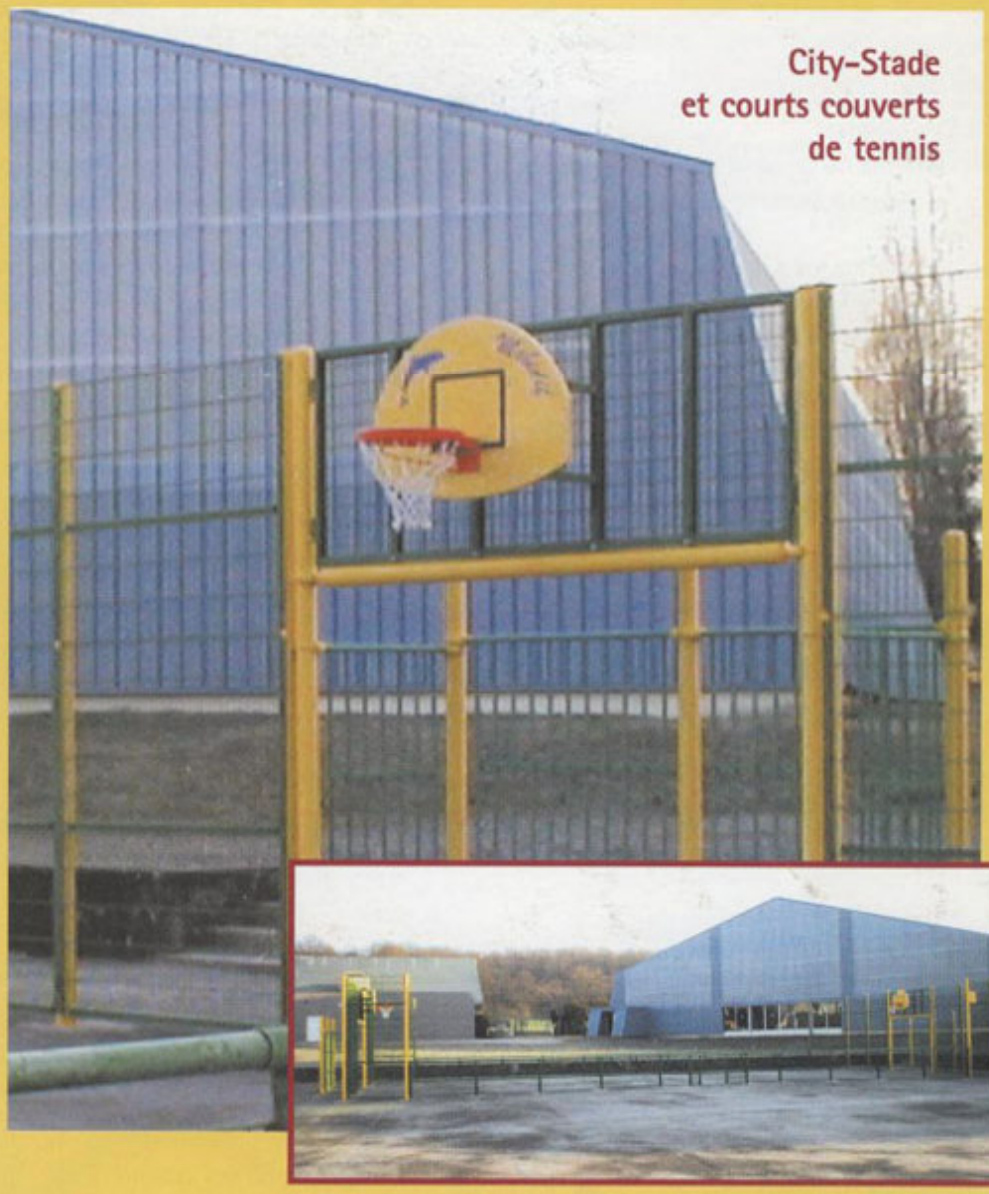

City-Stade
et courts couverts
de tennis

sommaire

p.2 Extrait des délibérations du Conseil Municipal • Débat d'orientation budgétaire
p.3 Grenelle de l'environnement
p.4 Tennis-Club • Téléthon 2007 • Avis d'enquête publique
p.5 Calendrier des manifestations • Reg'art • Etat civil • Théâtre
p.6 Les Amis du Jardin • UIACAL • carte de bus seniors • Battue de chasse

MAIRIE DE HETTANGE-GRANDE - Place de la Mairie - B.P. 29 - 57330 HETTANGE-GRANDE
Tél. 03.82.53.10.02 - Fax 03.82.54.47.22 - e-mail : mairie.hettange@wanadoo.fr

Extrait des délibérations du Conseil Municipal de la séance ordinaire du 21 janvier 2008

Présents : **MM. et Mmes HENTZ, LE GAC, BERNARD, ESTEVES DUARTE, KORBAR, ZEIMETH, JOLLY, MORIN, BICKEL, CLEMENT, FERRARO, ROUAULT, GALMICHE, THOMAS, ANNAVAL, THILL, SIMEUR, ZIMMERMANN, ENTRINGER**

Représentées : **Mmes FERRARI, LODY, COMTE**

Absents : **MM. et Mmes THÔNE, STACHOWSKI, BOURDEAU, LUCZAK, PETTAZZONI, KIRSCH, KNEMP**

En préambule, Monsieur le Maire propose l'adoption du compte-rendu de la séance du 11 décembre 2007 qui est adopté par 18 voix pour et 4 abstentions.

En prévision de l'examen prochain des budgets primitifs 2008 - COMMUNE et EAU, l'assemblée délibératoire a pris connaissance des différents points proposés dans le débat d'orientation budgétaire.

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- approuve la modification du plan d'occupation des sols suite à l'avis motivé et aux conclusions du commissaire enquêteur
- autorise le Maire à signer une convention d'intervention sur Voirie d'Intérêt Communautaire - rue des Jonquilles avec la C.C.C.E.
- entérine les décisions de la commission d'appel d'offre pour la passation de plusieurs avenants aux marchés concernant l'aménagement du Centre Médico-Scolaire dans l'Ecole Elementaire PASTEUR et autorise le Maire à signer les documents y afférents
- vote le transfert d'emprunts à la C.C.C.E.
- décide d'appliquer le taux de 100 % redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de gaz
- accepte les remboursements de plusieurs sinistres ayant endommagé du matériel communal
- émet un avis défavorable, dans le cadre de l'enquête publique, à l'installation de la Société HORSCH EURL aux fins d'exploiter un centre de traitement de déchets industriels issus d'installations classées sur le territoire d'Entrange en raison de l'importance des transports à travers la Cité Soetrich

par 20 voix pour et 2 abstentions,

- autorise le remboursement des charges de chauffage et d'électricité à la Commune de Roussy-le-Village pour le bâtiment du Centre Médico-Scolaire

par 16 voix pour, 5 abstentions et 1 voix contre,

- vote le montant de la participation au financement du pèlerinage offert à l'occasion du départ de l'Abbé PRINET.

POUR EXTRAIT CONFORME
Hettange-Grande, le 28 janvier 2008
André HENTZ
Maire

MAIRIE DE HETTANGE-GRANDE * 57330 *

Débat d'orientation budgétaire

En raison des élections municipales, le budget sera voté au mois de février sur des bases minimales.

L'équipe mise en place en mars pourra la compléter par un budget supplémentaire tant au niveau du budget principal que celui de l'Eau.

Chantiers les plus importants de l'année 2008

Budget commun

Voirie : achèvement des travaux d'enfouissement des réseaux aériens rue du Moulin, suivi de la réfection de la chaussée et enfouissement des réseaux aériens : faubourg Rastenne, rue Lamartine, rue du Ponceau, rue des Jonquilles suivi de leur aménagement sauf la rue des Jonquilles dont la voirie est prise en charge par la C.C.C.E.

Bâtiments communaux et écoles : plusieurs travaux de réfection, d'installations sanitaire et électrique sont programmés dans différents équipements de la Commune et dans les écoles.

Une fiscalité locale en légère augmentation (3%)

Budget eau

Travaux de remplacement des réseaux dans les rues de la Liberté, de la Chapelle, place Schuman, faubourg Rastenne.

Remplacement de vannes aux Provinces.

Travaux aux forages :

Mise en œuvre de caniveaux préfabriqués afin de lutter contre les risques d'inondation.

Remplacement de clôtures sur les périmètres de protection immédiat des captages d'eau.

Grenelle de l'environnement

Place à l'action

Le Grenelle : un début de révolution verte. L'exercice était difficile : il s'agissait de mettre d'accord les associations écologistes, le Medef, l'Etat, les collectivités locales et les syndicats sur des sujets aussi vastes que l'énergie, les OGM, les déchets, la biodiversité ou encore la santé. Après cinq mois de négociation, le Grenelle de l'Environnement a rendu sa feuille de route. Résultat : plus d'une vingtaine de plans d'action. Résumé des décisions.

Transports

Le Grenelle de l'Environnement a tranché : c'est dans le domaine des transports qu'il convient d'engager les changements. Les émissions de gaz à effet de serre issues du transport ont augmenté de plus de 20% depuis 1990. La route en émet 90%. Les capacités routières et autoroutières ne seront plus augmentées. Et une redevance poids lourds devrait être mise en place d'ici à 2010 sur le réseau routier non concédé. Aujourd'hui, 80% du trafic de marchandises entre la France et l'Italie passe par la route. Le but est de reporter chaque année, près de un million de poids lourds de la route vers le rail. Un objectif qui devrait s'élargir à l'ensemble du territoire national en augmentant d'un quart la part du fret non routier d'ici 2012. «L'éco pastille» voit également le jour depuis le 01/01/08 : composée d'un dispositif de bonus-malus à l'acquisition d'une voiture neuve auquel peut s'ajouter une prime à la casse pour le retrait de la circulation d'un véhicule de + de 15 ans et qui consomment plus de 140 g de CO2/kilomètre.

Par ailleurs, des efforts dans le développement des transports en commun ont été promis avec 1500 km de tramway ou bus protégés, le nombre de lignes à grande vitesse devrait doubler et le fret ferroviaire devrait augmenter de 25% d'ici 2012.

En ce qui concerne le transport aérien, on peut lire un engagement à diminuer de 50% les émissions de CO2 d'ici 2020 ainsi qu'un plan de réduction des nuisances sonores.

Energie

Un programme de développement des énergies renouvelables sera engagé pour dépasser l'objectif européen de 20% dans la consommation finale en 2020.

L'Etat s'engage :

- à lancer un plan de développement des énergies renouvelables (hydraulique, solaire, éolien, biomasse, géothermie...)
- à étendre l'étiquetage énergétique à tous les produits de la grande distribution d'ici fin 2010
- de mettre en place un plan de promotion des filières renouvelables d'excellence écologique
- d'interdire à la vente les produits les plus «énergivores» comme les lampes à incandescence et les fenêtres simple vitrage
- à l'horizon 2010, tous les bâtiments et équipements publics devront être construits en «basse consommation énergétique».

Agriculture

L'Etat aidera les agriculteurs à prendre le virage d'une agriculture écologique intensive et durable : l'objectif est de multiplier par trois les surfaces consacrées à l'agriculture biologique en 2012 et d'atteindre 20% de la surface agricole en 2020.

Un projet de loi pour les OGM

Concernant les organismes génétiquement modifiés, le gouvernement vient d'annoncer, le 11 janvier 2008, l'activation de la clause de sauvegarde sur le MON810. La culture de ce maïs OGM est donc provisoirement suspendue en France.

Un plan de réduction de l'usage des pesticides dangereux sera mis en œuvre. Il préconise le retrait pur et simple du marché des produits «contenants des substances extrêmement préoccupantes».

Nature et biodiversité

A l'horizon 2010, la France s'est engagée à arrêter le déclin de la biodiversité. La mesure phare du Grenelle réside dans l'instauration d'une trame verte, qui sera complétée par une «trame bleue» formée par les cours d'eau, qui doit permettre de faciliter la circulation des espèces sauvages - plantes et animaux - afin de protéger la diversité du vivant sur tout le territoire. Autres mesures : l'obligation d'une certification sur les bois importés et l'instauration d'aires marines protégées, sans précisions sur leur nombre er leur superficie.

Bâtiments

Fin des bâtiments «énergivores» et réduction de l'étalement urbain

Des bâtiments plus économes en énergie, mieux conçus au sein d'un espace urbain repensé ? C'est la priorité et l'un des sujets les plus consensuels du Grenelle de l'Environnement. A l'horizon 2010, tous les bâtiments et équipements publics devront être construits en «basse consommation énergétique».

Les nouvelles constructions devront respecter les normes de très haute performance énergétique (consommation maximum de 50kwh/m2 contre 240 en moyenne aujourd'hui) d'ici à 2010 pour les bâtiments et équipements publics et d'ici à 2012 pour les logements privés.

Pour le bâti ancien, l'Etat s'engage à effectuer une rénovation de ses bâtiments dans les cinq ans et mettre en place des « mécanismes incitatifs puissants » (crédits d'impôts et prêts) pour encourager les particuliers à rénover leur habitat.

Le bâtiment est de loin le secteur le plus énergivore de l'économie française : à lui seul, il pompe 42.5% de l'énergie totale consommée dans l'hexagone. Les 30.7 millions de logements émettent ainsi chaque année 123 millions de tonnes de CO2, soit 23 millions des émissions nationales.

Les effets escomptés : réduction de la facture énergétique, baisse des charges pour les ménages, développement de l'emploi dans le bâtiment, amélioration du bien-être des habitants.

Déchets

Sur la question des «déchets», le Grenelle n'est pas parvenu à un accord. Et les acteurs du Grenelle de l'Environnement ont joué les prolongations jusqu'à la mi-décembre. L'objectif : définir une stratégie de diminution de la quantité des déchets produits et augmenter le taux de recyclage.

Depuis 2005, le ministère en charge de l'écologie et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) mènent la campagne ***«Réduisons vite nos déchets, ça déborde»*** dans le cadre du Plan national de prévention de la production des déchets établi en 2004. Pour l'édition 2007, trois cents actions de sensibilisation sont prévues afin d'apprendre à mettre en pratique, au quotidien, les gestes de prévention et de réduction de nos déchets. L'Ademe a mené une étude en 2007 montrant qu'en appliquant les gestes de prévention lors de ses achats, il est possible de diminuer, de près de moitié, le poids des déchets de son chariot de courses et de faire ainsi des économies.

Conclusion

Evidemment, il est encore trop tôt pour juger de l'impact réel de cet énorme chantier vert. Si les participants sont parvenus à plusieurs consensus jugés positifs par les ONG, il reste encore à les retranscrire en lois puis à les appliquer concrètement dans la vie de tous les jours. Le Grenelle ne fait donc que commencer.

Tennis-Club

Le président du Tennis-Club de Hettange-Grande, Daniel Zanetti, a eu la joie d'accueillir M. Gavini, Vice-Président de la Fédération Française de Tennis venu remettre un chèque de 16000 €, en présence de M. Dick, représentant le Comité de Moselle, André Hentz, Maire, ainsi que des trois derniers présidents MM. Jean-Pierre Dauchy, Jean Le Gac, Adjoint chargé des Affaires Culturelles et Sportives, et Francis Simon.

Ce chèque contribuera à améliorer l'isolation et l'installation du chauffage des deux courts couverts du tennis.

Téléthon 2007

Le 9 janvier dernier M. le Maire André Hentz et l'adjoint au Maire, M. Le Gac, chargé des Affaires Culturelles et Sportives, ont remis un chèque d'un montant de 1067,54 € aux responsables de la course pédestre «Moselle-Nord» organisée à l'occasion du Téléthon 2007.

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui ont participé à cet élan de solidarité.

Avis d'enquête publique

Une enquête publique pour le Plan de Zonage Assainissement est prévue du 18 février au 21 mars 2008 inclus.

Permanences du Commissaire-enquêteur en mairie les :

- 21/02/08 de 15h00 à 17h00
- 02/03/08 de 9h30 à 11h30
- 21/03/08 de 15h00 à 17h00

Un dossier sera consultable pendant toute la durée de l'enquête aux services techniques : tél. 03 82 53 98 54

Calendrier des manifestations

		Associations	Manifestations	Lieux
février	9	Aïkido	Passage de grade	Cosec
	10	Vélo-Club	Loto	Salle Europa
	10	Les Amis du Jardin	Bal de la Saint-Valentin	Salle Arrault
	14 au 21	Mairie	Reg'Art	Salle Blondin
	15	Théâtre	Le Songe d'une nuit d'été	Salle Europa
	18 au 29	Centre Europa	Centre aéré	Centre Europa
	18 au 24	Réserve Naturelle	Exposition «Le grand défi du climat»	FSP
	24	Réserve Naturelle	Conférence «Météo-France»	Salle Blondin
mars	1er au 9	Réserve Naturelle	Exposition-Conférence «La géologie dans la maison et la géologie lorraine»	FSP
	2	Club des Dames	Exposition	Salle Europa
	7	Ce qui va bien	Concert	Salle Europa
	8 au 16	Forains	Fête de printemps	Place Schuman
	8	Vélo-Club	Loto	Salle Europa
	8	La Lyre	Bal de Carnaval	Chez Arrault
	9	Mairie	Elections municipales - 1er tour	Bureaux de vote
	14	Centre Europa	Codex Carton	Salle Europa
	14	Philatélie	Causerie	FSP
	15 et 16	Skate-Club	Coupe de Lorraine	Hall Omnisports
	16	Mairie	Elections municipales - 2e tour	Bureaux de vote
	16	ASDL	Tournoi	Cosec
	24	Handball	Brocante	Cosec et Pasteur
	29	Aérobic	Stage	Salle Blondin

Reg'Art. Le rendez-vous hettangeois des artistes se déroulera du jeudi 14 au mercredi 20 février 2008, de 14h00 à 18h00, Salle Blondin, à Sœtrich. *Entrée libre.*

Etat civil

Naissances

02/12/2007	Florian ECUYER	13/12/2007	Méline et Mattéo LANDRAIN
02/12/2007	Clémence LELOUP	14/12/2007	Aurore FAVIER
13/11/2007	Maud BAUCHOT	28/12/2007	Juliette DEBIERRE
10/12/2007	Manon GRASMUCK	28/12/2007	Bilel KIMOUCHE
10/12/2007	César SCHAFF	31/12/2007	Alice DE GASPARI
13/12/2007	Serena ARCELLA		

Mariages

01/12/2007	Stevens PONCET et Myriane CHENE
15/12/2007	Philippe BOUICHOU et Mathilde BREMOND
22/12/2007	Didier CANIVET et Corinne BRUNET

Décès

06/12/2007	Irène HUCKENDUBLER épouse HIRTZ
14/12/2007	Jeanne FECHNER veuve BIELUCK
11/12/2007	Elfride FRANKE veuve VON STEINKWICH
11/12/2007	Rosalie KORALEWSKI veuve MOSSLER
18/12/2007	Marthe STRICHER veuve ERKEL

Théâtre

CENTRE europa

Vendredi 15 février 2008
20h30

Le Songe d'une nuit d'été

Les Enfants du Paradis
(Yutz) *Troupe locale*

Adaptation de la comédie fantastique de William Shakespeare
Mise en scène : Delphine Denis

Tout public dès 8 ans

Vendredi 14 mars 2008
20h30

Codex Carton

Le Troupô
(Forcelles Saint-Gorgon)

Tout public dès 6 ans

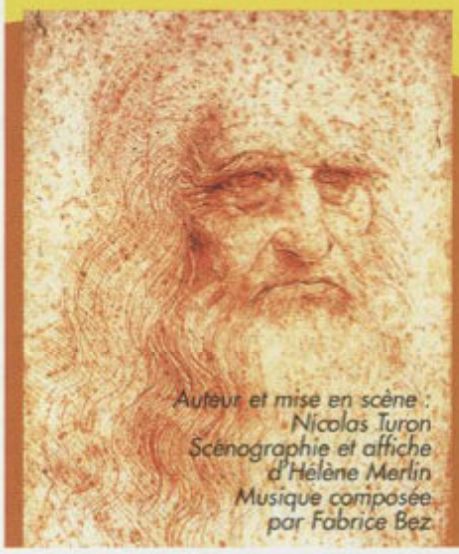

Auteur et mise en scène : Nicolas Turon
Scénographie et affiche d'Hélène Merlin
Musique composée par Fabrice Bez

Les Amis du Jardin de Hettange-Grande & Environs

LES TRAVAUX DE FÉVRIER

Rabattre un arbuste

Pour obtenir le meilleur des arbustes d'ornement, et notamment une belle floraison, la taille est généralement indispensable. Pour certains, il est conseillé de rabattre. Mais qu'entend-on exactement par ce terme ? Explication en images...

Rabattre

Rabattre, c'est l'un de ces mots «savants» qu'emploient les jardiniers. Il signifie couper de façon sévère les tiges, branches ou gros rameaux d'un arbre ou d'un arbuste, qui suite à cela émettra de nouvelles branches plus vigoureuses.

On parle ainsi de «rabattre à 2 yeux» la branche d'un rosier, ce qui signifie ne laisser que 2 bourgeons sur cette dernière.

Pour les arbustes, on parle de rabattage sur souche lorsque l'on taille au plus près du sol les vieilles branches afin que de nouvelles tiges prennent le relais et regarnissent la base. Synonyme = recépage.

Pourquoi tailler ?

Certains arbustes, comme le cognassier du Japon, sont dit «acrotones». Ils développent des ramifications sur la partie «haute» des rameaux de l'an passé. Aussi, tant qu'ils disposent de place, ils s'étendent et gardent une allure intéressante.

D'autres (majoritaires), sont «basitones». A l'inverse des précédents, ils développent d'autant plus de ramifications qu'elles peuvent être proches de la base du rameau, ou de la souche.

Pour les arbustes fleurissant sur le bois de l'année, la taille d'hiver peut être sévère. Et si l'on veut tout à la fois régénérer fortement les tiges, et limiter l'encombrement de l'arbuste, un rabattage total annuel sur souche est approprié.

Le perovskia

C'est un arbuste des plus intéressants. Ses branches gris-bleu restent décoratives tout l'hiver ; son feuillage graphique est très esthétique ; sa floraison de panicules bleu violet le rend incontournable dans les jardins secs.

Défauts : sa croissance est assez rapide et les rameaux de l'année meurent dans une proportion plus ou moins importante d'une année sur l'autre. Aussi, la touffe a besoin d'être régulièrement régénérée.

Taille au sécateur

Avec un bon sécateur, employez-vous à tailler l'essentiel des branches, soit un premier raccourcissement à une vingtaine de centimètre de hauteur. Cela vous permettra de mieux apprécier l'état de la souche, et surtout d'y accéder plus facilement.

Un rabattage insuffisant

Le jardinier a très généralement des scrupules à trop tailler. La crainte sans doute de condamner un sujet à qui il aurait ôté ses organes de survie. Erreur! Bien qu'on ait déjà supprimé beaucoup de bois on n'a pas pour autant, ci-dessus, correctement rabattu le perowskia. La quinzaine de centimètre laissée constitue en réalité une taille en boule un peu courte, qui ne permettra pas à la souche d'émettre de nouvelles tiges.

Rabattre au ras du sol

Ci-dessous, l'opération a correctement été réalisée. Les tiges ont été coupées au plus près du sol. La souche est dégagée. De nouveaux rameaux «tout neufs» viendront très rapidement prendre leur place au printemps. Sur ces tiges, la floraison sera vigoureuse et de qualité.

Quels arbustes ?

Sont concernés au premier chef :
- Ceratostigma • Fuchsia divers
- Leycesteria • Salvia grahamii

Peuvent également faire l'objet de cette taille :
- Buddleia peu vigoureux
- Caryopteris • Hypericum
- Rosa rugosa • Solanum

Savoir beaucoup n'empêche pas de se tromper un peu.

Le Comité des «Amis du Jardin» vous présente ses Meilleurs Vœux pour l'année 2008 et vous souhaite les plus belles fleurs, les plus jolis fruits et les plus beaux légumes pour cette nouvelle année.

Union des Invalides Anciens Combattants & Victimes de Guerre d'Alsace-Lorraine

La prochaine permanence de l'U.I.A.C.A.L. (section locale de Hettange-Grande-Sœtrich & Environs) aura lieu le

dimanche 17 février 2008, de 9h30 à 10h30,
au nouveau local, place de la Mairie

Pour tous renseignements :
Président : Joseph OESTREICHER - 03.82.53.66.14
Secrétaire : Roland BALCERZAK - 03.82.53.32.01

Renouvellement carte de bus seniors

Nous rappelons aux seniors que le renouvellement de la carte de bus doit être effectué **avant le 20 février 2008**, il suffit de fournir votre avis d'imposition sur les revenus 2006 en mairie aux heures d'ouverture : **Tél. 03 82 53 10 02**

Battue de chasse. **Nous informons la population qu'une battue de chasse (lot n° 2), organisée par le Diane-Club, aura lieu mercredi 27 février 2008.**

LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL PARAÎTRA LA DERNIÈRE SEMAINE DU MOIS DE MARS.

Crédit photos : Mairie de Hettange-Grande - Centre Europa - Réserve Naturelle Géologique - Les Amis du Jardin - AF&V
Réalisation : Mot-à-Mot / Roger Fattore - F-57330 Hettange-Grande - 03.82.53.99.04